

H0B0 Habilitation électrique

PROGRAMME

L'évolution de la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510.

Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection. L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des travaux non électriques.

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique. Prescriptions pour les non-électriciens.

OBJECTIFS

- Appliquer les prescriptions de sécurité NF C 18-510 lors d'opérations d'ordre électrique sur les installations et équipements électriques Basse Tension.
- Être capable de veiller à sa propre sécurité et à celle du personnel placé sous sa responsabilité.
- Être capable d'anticiper tous risques d'accidents d'origine électriques.
- Préparer aux différents niveaux d'habilitation permettant de pénétrer sans surveillance dans un local à risque de choc électrique.

PRE-REQUIS

Tous salariés non électriciens amenés à effectuer des opérations d'ordre non électrique en toute sécurité dans un environnement comportant des risques de chocs électriques, et toutes personnes devant pénétrer dans des locaux d'accès réservés aux électriciens, mais pour des travaux non-électriques..

EVALUATION

Un certificat de Délivrance d'une Attestation de stage avec Avis favorable à la délivrance du titre d'Habilitation Électrique du Niveau visé sera délivré à l'employeur du candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

C'est ensuite l'employeur, à la lumière des éléments fournis, qui délivrera l'habilitation à l'employé.



12 Stagiaires



7 Heures



ECSG
GROUPE